



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 4546

Texte de la question

## GESTION DE L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE

**M. le président.** La parole est à M. Arnaud Robinet, pour le groupe Les Républicains.

**M. Arnaud Robinet.** Madame la ministre de la santé, j'ai un *scoop* à vous livrer, j'ai une nouvelle sans précédent à vous annoncer : la canicule arrive au milieu de l'été et la grippe saisonnière arrive au début de l'hiver !

**M. Jean-Paul Bacquet.** Ah ! Ah ! Ah ! Quel humour !

**M. Arnaud Robinet.** J'aurais aimé poursuivre sur un mode humoristique si l'épidémie de grippe n'était pas aussi grave, si les retours des médecins n'étaient pas aussi alarmants.

Madame la ministre, vous avez vous-même reconnu que le bilan serait « probablement lourd », vous l'avez dit. Nous n'avons pas encore atteint le pic de l'épidémie que, déjà, les chiffres sont inquiétants : 3 millions de personnes touchées, des hausses de mortalité de 25 % à 30 % dans certaines régions, des hôpitaux engorgés et, pour finir, 6 millions de journées de travail perdues, soit un coût de 900 millions d'euros.

Madame la ministre, je vous accuse d'inconséquence car nous avons déjà vécu une épidémie de cette ampleur durant l'hiver 2015, laquelle a fait 18 000 morts. Or, au lieu d'anticiper la crise d'aujourd'hui, vous préférez commenter la présente hécatombe. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Inconséquence, toujours, quand vous ordonnez aux hôpitaux saturés de déprogrammer des opérations alors que ces dernières sont déjà déprogrammées, grippe saisonnière ou pas. J'ajoute qu'avec le report de ces interventions, ce sont des coûts supplémentaires que vous ferez supporter à vos successeurs.

Enfin, je vous accuse de cynisme car cette situation ne serait pas aussi grave si le Gouvernement n'avait pas affaibli avec autant d'acharnement notre système de santé. (*Exclamations sur persistantes sur les mêmes bancs.*)

**M. François Loncle.** Parlez-nous de Bachelot !

**M. Arnaud Robinet.** Vous avez fragilisé la médecine de ville et mis à l'écart les cliniques privées, vous avez étatisé encore un peu plus les hôpitaux, vous n'avez quasiment rien fait en faveur du virage ambulatoire, en faveur de la santé numérique, ni en faveur des médecins.

Doit-on s'étonner du nombre de morts chez les personnes âgées quand on sait que 70 % des personnels

soignants ne sont pas vaccinés ?

**M. Razzy Hammadi.** Respire !

**M. François Loncle.** Au fou !

**M. Jean-Luc Laurent.** C'est lamentable !

**M. Arnaud Robinet.** Oui, madame la ministre, les Français payent aujourd'hui le prix d'une politique de santé idéologique, technocratique et inefficace, qui cache la vérité aux patients (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain*).

Alors, madame la ministre,...

**M. le président.** Je vous remercie...

**M. Arnaud Robinet.** ...pouvez-vous au moins nous dire comment vous comptez limiter le nombre de décès ?

**M. François Loncle.** Appelez le Samu !

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

**Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.** Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Arnaud Robinet, cette question devrait peut-être appeler un peu plus de pondération et de consensus sur l'ensemble de ces bancs. La grippe est une maladie infectieuse qu'il est possible de prévenir grâce à la vaccination. Je souhaiterais en dire quelques mots.

Comme chaque année, le Gouvernement et l'assurance maladie ont organisé à l'automne une grande campagne en faveur de la vaccination contre la grippe. Je formule le vœu qu'à l'automne prochain, tous autant que nous sommes, dans les fonctions qui seront les nôtres, nous parlions tous de cette maladie et de l'importance de se faire vacciner précisément lorsqu'il le faut. Je ne me souviens pas en effet vous avoir beaucoup entendu lors des campagnes de vaccination afin d'en rappeler l'importance...

**M. Jean-Paul Bacquet.** Très juste !

**Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État.** ...pas plus que vous n'avez parlé de la prévention de cette pathologie infectieuse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

**M. Arnaud Robinet.** Répondez à la question !

**Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État.** Pour le reste, la ministre de la santé a effectivement demandé aux hôpitaux de rouvrir des lits et de rappeler des professionnels – comme chaque fois qu'on observe un afflux particulier de patients –, notamment dans les services des urgences, l'objectif étant de pouvoir hospitaliser toutes les personnes qui doivent l'être.

Si la situation était tendue la semaine dernière, le point réalisé ce matin même par la ministre de la santé montre qu'elle l'est moins, en tout cas dans les hôpitaux publics : moins de personnes, à ce jour, ont besoin d'être hospitalisées – plus de jeunes ont besoin de soins, mais pas d'hospitalisation.

En tout état de cause, je considère que vos propos sont quelque peu contradictoires avec le projet de votre candidat à l'élection présidentielle (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains*) car supprimer 500 000 postes de fonctionnaires, supprimer des dizaines de milliers de postes à l'hôpital public, eh bien oui,

c'est complètement irresponsable et ce serait désastreux pour la santé des Français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Arnaud Robinet](#)

**Circonscription** : Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4546

**Rubrique** : Santé

**Ministère interrogé** : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire** : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [18 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2017](#)